

Si vous êtes propriétaire de plusieurs métiers, vous pouvez présenter une demande par métier, mais vous n'obtiendrez qu'un seul emplacement par personne.

Merci
de bien vouloir coller
votre
photo
d'identité

- 1 **Dossier complet, dument rempli et signé**, comprenant :
 - Le présent imprimé de demande d'un emplacement, pelouse de Reuilly.
 - La liste des pièces en cours de validité figurant page 2 du présent document. Les mises à jour nécessaires pour couvrir toute la période de la fête foraine devront nous parvenir avant l'installation
- 2 **À remettre avant le 29 Octobre 2021** sous peine de refus de votre candidature à :
 Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE)
 Catherine DEGRAVE
 Chef du Bureau des kiosques et attractions
 8, rue de Cîteaux 75012 PARIS

pour tout renseignement :
 responsable de l'organisation (bur. 115)
 Catherine DEGRAVE - 01 71 19 19 92 - Catherine.Degrave@paris.fr
 chargé des dossiers forains (bur. 116)
 Christian GOGER - 01 71 19 19 99 - Christian.Goger@paris.fr

La demande d'un emplacement est soumise à l'avis de la commission d'attribution où siègent vos représentants.

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :
 TÉLÉPHONE ☎ : PORTABLE ☎ :
 MAIL :@ Fax :

■ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE METIER

SITUATION DE L'ANNÉE 2020 :

Numéro de l'emplacement : Nom du métier :

Catégorie du métier :

Métier de bouche Métier de tir Baraque (adresse, loterie) Grand métier dynamique Manège enfantin

MÉTIER PROPOSÉ POUR L'ANNÉE 2022 : tout changement de métier doit être validé par la DAE

Numéro de l'emplacement : Nom du métier :

Catégorie du métier :

Métier de bouche Métier de tir Baraque (adresse, loterie) Grand métier dynamique Manège enfantin

DIMENSIONS DU METIER :

Métrage du métier ouvert : largeur en façade : Profondeur : Diamètre :

Pour les métiers de bouche uniquement :

Dimensions de la terrasse : longueur : mètres largeur : mètres

Dimensions de l'espace de préparation : longueur : mètres largeur : mètres

PUISSANCE ELECTRIQUE DEMANDEE :

Ampérage demandé : MONO TRIPHASE

■ RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA STRUCTURE SERVANT D'HABITATION

⇒ UNE SEULE HABITATION PAR MÉTIER

HABITATION	Longueur (mètres)	Largeur (mètres)	immatriculation (ne devra pas être modifiée à votre arrivée)
Caravane, Algeco aménagé, autres			
AUTRES	Marque	immatriculation	
ateliers			
réserves			

✂ **Situez votre caravane, vos réserves et vos ateliers sur le plan ci-joint (double-page intérieure du présent document)**

■ SITUATION AVANT L'ENTRÉE SUR LA FOIRE DU TRÔNE AFIN DE PRÉVOIR VOS ARRIVÉES

J'arrive de la foire de : qui se termine le :

■ INSCRIPTION SCOLAIRE TEMPORAIRE DES ENFANTS (maternelle ou primaire) La DAE fait le lien avec le service de scolarité.

Je prévois d'inscrire mes enfants à l'école publique : oui non

■ PIÈCES* À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 29 OCTOBRE 2021 sous peine de refus de votre candidature

*** Il appartient au demandeur de nous fournir avant l'installation les mises à jour de documents nécessaires pour couvrir la période complète de la fête foraine. Joindre toutes les pages même vierges.**

Pour tous les métiers :

- ❶ Un extrait K bis datant de moins de trois mois au nom et prénom du demandeur exclusivement
- ❷ Un **certificat de conformité** ou une attestation de contrôle technique de votre métier délivré par un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur (liste des organismes agréés ci-jointe)
- ❸ Une attestation d'assurance incendie et responsabilité civile couvrant toute la durée de la fête ;
- ❹ Une photographie récente du métier ;
- ❺ Une photographie d'identité récente

Pour les chapiteaux recevant plus de 50 personnes (en plus du certificat de conformité):

- ❶ Extrait du registre de sécurité **en cours de validité** comportant les conclusions favorables et incluant le rapport sur les installations électriques

Rappel : l'espace cuisine doit être totalement séparé de l'espace réservé au public assis.

- ❷ Notice de sécurité demandée depuis 2017 par la Préfecture précisant :

- le plan d'implantation de la structure, des aménagements, et des issues,
- les effectifs susceptibles d'être reçus,
- les dégagements,
- le nombre, les moyens et la puissance de cuisson, la présence de bouteilles de gaz,
- le nombre et le type d'éclairage de sécurité, le type d'alarme,
- les aménagements réalisés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

➤ Pour les structures gonflables (bulles d'eau, parcours enfantin gonflable...) :

nouveau

Pas de contrôle technique MAIS un **registre de sécurité et incendie** désormais, conforme à l'article SG 22 du règlement de sécurité contre l'incendie, comportant notamment :

- une partie incendie : évacuation, temps de dégonflage, ventilation, éclairage, alarme, schémas de conduits d'air, d'électricité, chauffage, ventilation, coordonnées techniciens d'urgence du constructeur, etc...
- et une partie technique : visites d'entretien périodiques, suivi d'incidents, travaux et réparations, plan, détails technique, etc...

➤ Pour les débits de boissons :

nouveau

- J'atteste être en possession de toutes les autorisations, attestations et formations réglementaires requises me permettant de délivrer de l'alcool dans le respect de la législation en vigueur,
- et je fournis une copie de la licence débit de boisson délivrée par la Préfecture pour la vente d'alcool jusqu'à 18° en dehors de tout repas (demande à faire à la section des licences au plus tard 15 jours avant le début de l'événement)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise le traitement informatique de mes données.

A le / /

Signature

Les renseignements contenus dans cette fiche ont un caractère strictement confidentiel, ils ne seront en aucun cas communiqués à des tiers. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de la Foire du Trône. Conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en vigueur le 25/05/18 et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2018, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez un courrier au responsable du traitement de ces données : Ville de Paris DAE-BKA 8 rue de Cîteaux 75012 Paris.

Toute modification de situation devra aussitôt être signalée par courrier adressé au Bureau des Kiosques et Attractions.

■ RENSEIGNEMENT afin de préparer les autorisations de stationnement autour de la foire. Merci de remplir le cadre ci-dessous En cas de changement de véhicule, merci d'adresser un mail à jean-paul.hobatho@paris.fr Avant le 10 février 2022

Nom Prénoms	Marque	Modèle	immatriculation
véhicule particulier			